

CONDITION FÉMININE

FEMMES ET MÉTIERS NON TRADITIONNELS

— Julie Thibeault

Une plombière, une électricienne, une contremaîtresse. Ici comme ailleurs, les femmes qui choisissent d'occuper un métier traditionnellement masculin – où moins du tiers de la main-d'oeuvre est composée de femmes – sont l'exception plutôt que la norme. Une étude visant à prendre le pouls de la situation régionale vient de paraître. En voici les grandes lignes.

L'étude, commandée par les partenaires de l'entente en égalité entre les femmes et les hommes de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, a été réalisée par C.C. Consultants. Au cours de l'automne dernier, 138 entreprises de la région œuvrant dans un secteur traditionnellement masculin ont été interrogées, la plupart comptant entre 6 et 99 employés. Les femmes représentaient 20 % de leur main-d'oeuvre et 6 % occupaient un emploi traditionnellement masculin. Les postes d'opératrices, chauffeuses, soudeuses, commis, mécaniciennes et techniciennes étaient les plus courants.

LE POINT DE VUE DES EMPLOYEURS

Un peu plus de la moitié des entreprises estiment que l'embauche de femmes au sein de leur organisation dans le cadre des métiers traditionnellement masculins a été stable en nombre au fil des dernières années. Un quart a constaté une augmentation, et 2 %, une diminution. À noter qu'une part de 7 % estime que leur organisation atteint la parité hommes-femmes.

Du côté de l'ouverture d'esprit à embaucher des femmes dans des métiers non traditionnels, 84 % des employeurs se disent favorables à le faire, auxquels s'ajoutent 10 % généralement favorables. Seuls 4 % indiquent y être peu favorable et 1 %, ouvertement défavorables. Les employeurs estiment que leurs employés, majoritairement masculins, y sont également favorables dans une proportion de 90 %. Les trois quarts des employeurs indiquent avoir

vécu des expériences positives et 5 %, de mauvaises.

Toujours selon les employeurs, les principaux critères favorisant l'embauche des femmes dans les métiers non traditionnels sont les traitements égalitaires (29 %), les conditions adaptées à leurs capacités (18 %), l'affichage de poste « unisexe » (11 %) et la sensibilisation (11 %). Pour ce qui est des contraintes à l'embauche, un employeur sur cinq indique n'en avoir aucune. Pour les autres, les facteurs limitant l'embauche des femmes concernent d'abord les contraintes physiques (40 % des entreprises les ont nommées), le manque de compétences ou de formation (23 %), les conditions de travail (9 %), les congés maternité (3 %) et autres facteurs (4 %).

LE POINT DE VUE DES FEMMES

Une vingtaine de femmes exerçant des métiers non traditionnels ont été rencontrées afin de témoigner de leur expérience. Au moment des entretiens, la moitié œuvraient dans un métier non traditionnel, les autres ayant quitté ce type d'emploi, étant en recherche d'emploi ou étudiantes dans un domaine traditionnellement masculin.

Les trois quarts des femmes interrogées ont affirmé ne pas avoir rencontré de difficultés à se trouver un emploi dans un métier traditionnellement masculin. La même part estime avoir été bien accueillie dans l'entreprise et n'avoir vécu aucun problème majeur. Toujours la même part indique se sentir bien intégrée dans son

✓ LE FACTEUR ... RESSOURCES HUMAINES

La part de femmes occupant un métier non traditionnel parmi le personnel des entreprises interrogées était de 5 % chez celles profitant d'un professionnel en ressources humaines et de 2 % au sein des autres organisations.

milieu de travail. Et pas moins de 90 % ont indiqué sentir que leurs connaissances sont reconnues et appréciées par leurs employeurs et collègues. La plupart étaient fières d'œuvrer dans un domaine peu représenté par les femmes.

Quant à celles ayant vécu des expériences moins positives, elles nomment le manque de temps offert par les patrons et l'absence de pratiques et politiques d'intégration pour expliquer ces difficultés. Toutefois, au final, il semble difficile de savoir si les problèmes relevaient de leur sexe ou du manque d'expérience dû à leur jeune âge.

À la lecture de l'étude, on constate que bien que peu nombreuses, les femmes qui empruntent un parcours traditionnellement masculin de même que les entreprises qui les embauchent vivent une expérience somme toute très positive dans la région. ■

Source : C.C. Consultants, **Campagne de sensibilisation et de promotion dédiée aux métiers et professions non traditionnels pour les femmes**, Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, 2014.

DÉMOGRAPHIE

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE À L'HORIZON

— Julie Thibeault

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) vient de publier ses perspectives démographiques pour le Québec et les régions sur un horizon de 25 ans. Le résultat de ce coup de sonde prospectif ne révèle rien de moins qu'un changement de paradigme pour l'Abitibi-Témiscamingue : exit la décroissance, on peut maintenant envisager une légère croissance de la population à court, moyen et long terme.

En 2003, l'ISQ prévoyait une baisse de population de l'ordre de 13 % sur 25 ans en Abitibi-Témiscamingue. En 2009, la décroissance sur 25 ans était révisée à 3 %. Et aujourd'hui, c'est une croissance de 5 % d'ici 2036 qui est dans la mire pour la région, ce qui constitue une révision majeure des tendances selon l'ISQ, qui note du même souffle que le déclin de population apparaît évité en Abitibi-Témiscamingue.

Selon le scénario de référence proposé par l'institut, la population de la région passerait de 146 700 habitants en 2011 à 153 700 en 2036 (+ 5 %), affichant des gains ininterrompus, mais qui s'atténuent au fil des quinquennats, jusqu'en 2036. Cette prévision, qui est celle que l'on devrait privilégier, est également accompagnée d'un scénario plus pessimiste, dit scénario faible. Ce dernier prévoit d'abord une croissance d'ici 2023 puis une période de baisse démographique, portant la population à 146 400 habitants en 2036 (- 0,2 %), ce qui représente à peine 300 personnes en moins au final. Un scénario optimiste – dit scénario fort – complète l'exercice, prévoyant que la population pourrait atteindre 161 200 habitants en 2036 (+ 10 %).

Population selon les scénarios

> Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2036

	Scénario A de référence	Scénario D faible	Scénario E fort
2011	146 700	146 700	146 700
2016	149 000	148 700	149 200
2021	150 900	149 500	152 400
2026	152 500	149 400	155 800
2031	153 400	148 300	158 700
2036	153 700	146 400	161 200
Variation 2011-2036 (%)	+ 5 %	- 0,2 %	+ 10 %
Écart 2011-2036	+ 7 000	- 300	+ 14 500

Source : Institut de la statistique du Québec.

En extrapolant les tendances observées au cours des dernières décennies, c'est donc à l'intérieur de cette fourchette que l'on devrait pouvoir situer l'Abitibi-Témiscamingue de demain. Une population qui s'apparentera en chiffres à celle qu'a connue la région en certains moments au fil des années 1990, mais qui comptera beaucoup plus... de têtes grises, donc un profil bien différent.

Pour ce qui est de l'ensemble du Québec, les perspectives indiquent que sa population devrait passer de 8 millions à 9,4 millions d'ici 2036, traduisant un gain de l'ordre de 17 % en 25 ans.

CROISSANCE ET VIEILLISSEMENT

La croissance sera donc accompagnée d'un vieillissement de la population. La part de personnes âgées au sein de la population régionale devrait passer de 15 % de l'effectif en 2011 à 27 % en 2036. Plus concrètement, de 21 800 qu'ils étaient en 2011, le nombre d'aînés devrait presque doubler, pour atteindre 41 600 en 2036. La population en âge de travailler, les 20-64 ans, passerait de 62 % (2011) de l'effectif à 52 % (2036). Les jeunes de 0-19 ans passeraient quant à eux de 23 % à 21 %.

Population selon les groupes d'âge, scénario A de référence

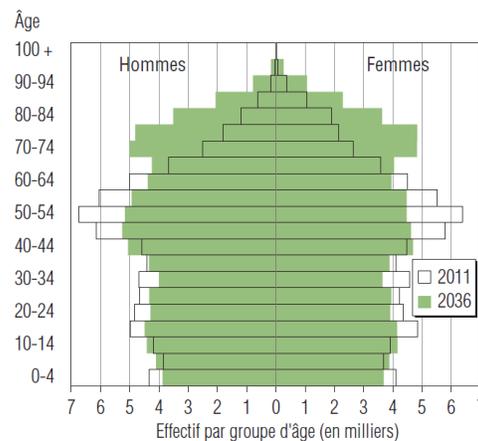
> Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2036

	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus
2011	23,1 %	62,1 %	14,8 %
2016	21,8 %	60,8 %	17,4 %
2021	21,9 %	57,6 %	20,5 %
2026	22,3 %	53,6 %	24,0 %
2031	21,9 %	51,6 %	26,5 %
2036	21,3 %	51,6 %	27,1 %

Source : Institut de la statistique du Québec.

Pyramide des âges, scénario A de référence

> Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2036



Source : Institut de la statistique du Québec.

Notons que par rapport à l'ensemble du Québec, la région devrait connaître un vieillissement légèrement plus accentué, ainsi qu'en témoignent différents indicateurs, dont l'évolution de l'âge moyen. Dans la région, cet âge passerait de 40,6 ans en 2011 à 45,3 ans en 2036. Au Québec, il passerait de 40,9 ans à 45,2 ans en 2036.

Population des régions ressources du Québec, scénario A de référence > 2011 à 2036

	2011	2036	Gain ou perte (%)
Nord-du-Québec	43 000	53 800	+ 25 %
Abitibi-Témiscamingue	146 700	153 700	+ 5 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 200	276 000	- 0,5 %
Bas-Saint-Laurent	201 200	197 600	- 2 %
Côte-Nord	95 700	93 100	- 3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	94 500	90 800	- 4 %
Ensemble du Québec	8 007 700	9 394 700	+ 17 %

Source : Institut de la statistique du Québec.

DU CÔTÉ DES AUTRES RÉGIONS

Dans cet exercice prospectif, 13 régions sur les 17 que compte le Québec devraient connaître une croissance démographique d'ici 2036. Les quatre régions qui devraient plutôt voir leur population diminuer sont quatre régions ressources : le Saguenay-Lac-Saint-Jean devrait frôler l'équilibre, avec une perte de 0,5 % de sa population. Le Bas-Saint-Laurent devrait perdre 2 % de son effectif, la Côte-Nord 3 % et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 4 %. De pair avec l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5 %), le Nord-du-Québec devrait connaître un gain de population de l'ordre de 25 % entre 2011 et 2036.

L'ÉVOLUTION DES MÉNAGES

Parallèlement aux projections de population, l'ISQ effectue également la projection du nombre de ménages sur un spectre de 25 ans. Rappelons qu'un ménage représente un ensemble de personnes ou une personne seule occupant une unité d'habitation. Un ménage équivaut à un logement, qu'il s'agisse d'un appartement ou une maison. Le nombre de ménages est donc un indicateur dont il faut tenir compte pour prévoir les besoins en logements.

Dans la région, suivant le scénario de référence, le nombre de ménages devrait

passer de 62 600 à 67 700, ce qui représente une hausse de 8 %. Si ces prévisions s'avèrent, il est fort probable que les besoins en logements s'accroîtront au cours des prochaines décennies en Abitibi-Témiscamingue. Surtout que peu importe le scénario choisi, le nombre de ménages devrait augmenter, même à la lumière du scénario faible (+ 5 %). Il est également à noter qu'une grande proportion des ménages auront à leur tête une personne âgée.

EN CONCLUSION

C'est là l'essentiel de ce que nous livrent les perspectives démographiques 2011-2036. Projetant et ajustant sur 25 ans les tendances observées au fil des dernières décennies en matière de fécondité, de mortalité et de migration (voir encadré), elles demeurent le modèle le plus fin et le plus solide qui existe au Québec, bien qu'elles soient empreintes d'une grande part d'incertitude. Rappelons aussi que la tendance la plus fondamentalement inéluctable demeure celle du vieillissement de la population, qui présente des défis de taille pour les organisations régionales et que rien ne pourra infléchir. ■

Source : Institut de la statistique du Québec,

Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, édition 2014. Tableaux extraits du [site Internet](#).

Nombre de ménages privés selon différents scénarios

> Abitibi-Témiscamingue, 2011 à 2036

	2011	2016	2021	2026	2031	2036
Scénario A de référence	62 600	64 800	66 200	67 000	67 500	67 700
Scénario D faible	62 600	64 800	65 900	66 200	66 100	65 600
Scénario E fort	62 600	64 900	66 600	67 800	68 800	69 700

Source : Institut de la statistique du Québec.

✓ LA MÉTHO À L'ARRIÈRE-PLAN...

Pour réaliser ses perspectives démographiques, l'ISQ se base sur un ensemble d'hypothèses et avis d'experts et tient compte des tendances observées au cours des dernières décennies. Trois grandes variables sont prises en compte :

- 1) la **fécondité**, mesurée par le nombre de naissances et par l'indice synthétique de fécondité (estimé en moyenne à 1,94 enfant par femme pour 2011-2036 dans le scénario de référence pour la région, l'un des plus forts parmi les régions du Québec).
- 2) la **mortalité**, mesurée par le nombre de décès et l'espérance de vie.
- 3) les **migrations**, mesurées par les mouvements de population à l'international, à l'interprovincial et à l'interrégional, de même que le nombre de résidents non permanents présents sur le territoire. La migration interrégionale, notamment, est un déterminant important de la croissance de la population. Dans le scénario de référence, on projette ce qui a été observé entre 2006 et 2011 et on estime que le solde migratoire interrégional de l'Abitibi-Témiscamingue oscillera entre -150 et 0 jusqu'en 2026 pour croître jusqu'à + 75 en 2036.

Le scénario A de référence utilise donc les valeurs les plus plausibles pour représenter ces trois grandes dimensions tandis que le scénario D faible projette des valeurs plus timides et le scénario E fort, des données plus robustes.

À noter que les perspectives pour les MRC et les municipalités paraîtront plus tard cet automne.

RESSOURCES NATURELLES

DES ESPÈCES INDÉSIRABLES

— Julie Thibeault

Une étude dressant un portrait des espèces aquatiques envahissantes présentes dans la région ou en voie de l'être vient de paraître sous l'égide de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Réalisée par un ensemble de partenaires concernés par la problématique, la recherche se veut un point de départ devant mener à des actions aux quatre coins de la région.

Ciblée parmi les priorités du *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire*, la problématique des espèces aquatiques envahissantes constitue un défi pour le développement régional. Et bien que différents documents et législations abordent la question à l'échelle nationale, provinciale ou régionale, les données mesurant l'ampleur du phénomène sont encore très limitées.

Rappelons que les espèces aquatiques envahissantes sont des plantes, poissons ou animaux introduits et prospérant dans un écosystème aquatique situé à l'extérieur de leur aire de répartition habituelle. Bien que l'on estime que la part des espèces menaçantes ne représente que 0,1 % de celles introduites dans un milieu donné, leur présence constitue néanmoins un problème environnemental complexe qui implique des coûts importants auxquels s'ajoutent des impacts écologiques (flore et faune envahissantes, appauvrissement de la biodiversité) et sociaux (activités impraticables, dommages, problèmes de santé, etc.).

En Abitibi-Témiscamingue, une seule espèce nuisible a été recensée. Il s'agit du

myriophylle à épis, détecté dans plusieurs lacs autour de Rouyn-Noranda. Plusieurs autres espèces, présentes en Ontario ou en Outaouais, sont à surveiller puisque l'Abitibi-Témiscamingue est vulnérable à la contamination par le courant ou par les plaisanciers.

L'étude propose plusieurs recommandations afin de limiter la propagation du myriophylle et des autres espèces à proximité. Le développement de stations de lavage de bateaux est suggéré, en plus d'une stratégie combinant sensibilisation, détection et intervention. Le maintien d'un comité se penchant sur le sujet est également recommandé. ■

Principales espèces envahissantes

> Ensemble du Québec

Espèces présentes au Québec

Flore : butome à ombelle, châtaigne d'eau, hydrocharide grenouillette, myriophylle à épis, potamo crépu.

Faune : crevette rouge sang, écrevisse à taches rouges, gobie à taches noires, moule zébrée et moule quagga, petite crevette d'eau douce, tanche.

Espèces aux portes du Québec

Flore : cabomba de Caroline, hydrille verticillé.

Faune : carpes asiatiques, cladocère épineux, puce d'eau en hameçon.

Source : **Contrôle des espèces aquatiques envahissantes par des stations de lavage de bateau**, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, 2013.



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue
RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

170 avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
T. : 819 762-0774 Téléc. : 819 797-0960
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
2 300 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Association régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi, **Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées**, 2014.

Institut national de santé publique, **L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012**, 2014.

Commission de la construction du Québec, **Les femmes dans la construction en 2013**, 2014.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation, **Portrait régional**, été 2014.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, **Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables - Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec**, 2014.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, **L'immigration permanente au Québec 2009-2013**, 2014.

Emploi-Québec, **Chiffres clés de l'emploi - Édition 2014**.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, **Population immigrée au Québec et dans les régions en 2011 : caractéristiques générales**, 2014.

Desjardins, **Survol de la situation économique de l'Abitibi-Témiscamingue**, 2014.

✓ EN VITRINE

Notre **Tableau de bord de l'Abitibi-Témiscamingue - édition 2014** vient de paraître. N'oubliez pas d'imprimer votre copie pour avoir l'heure juste au sujet des principales données socioéconomiques des MRC et de la région.

